



27/09/2023

Renforcer le modèle économique des AOM

Face à l'urgence climatique et la nécessaire décarbonation des mobilités, les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) subissent de plein fouet la contradiction entre la nécessité d'un choc d'offre indispensable pour favoriser le report modal, la transition écologique et le constat d'un modèle économique à bout de souffle. C'est un mur de plus de 100 milliards d'euros de dépenses de fonctionnement et d'investissement qui se dresse devant les AOM d'ici à 2030, selon le rapport d'information du Sénat sur les modes de financement des AOM publié en juillet dernier.

Le GART a donc dégagé un certain nombre de propositions visant à renforcer la résilience du modèle économique des transports publics. Propositions partagées avec les autres associations d'élus parties prenantes de la mobilité.

Les élus du GART, de Régions de France, de France urbaine et d'Intercommunalités de France ont convenu de défendre une position commune auprès de l'État et des parlementaires. Ceci afin que chaque AOM puisse mettre en place des solutions de mobilité dans tous les territoires, y compris les moins denses, en disposant toutes de financements pérennes pour mener des politiques de mobilité durable.

Face aux besoins urgents des AOM, les associations d'élus souhaitent défendre collectivement, dans un premier temps, lors du projet de loi de finances 2024 qui sera examiné prochainement au Parlement, trois mesures prioritaires :

- La création d'une ressource pérenne, affectée, immédiate et dynamique pour les régions et les communautés de communes ne pouvant pas lever le versement mobilité ;
- La majoration du versement mobilité pour Île-de-France Mobilités et les AOM urbaines ;
- La baisse de la TVA de 10 % à 5,5 % pour les transports du quotidien à la condition que cette mesure n'affecte pas les quotes-parts de TVA reversées aux intercommunalités et aux régions.

Les élus du GART, de Régions de France, de France urbaine et d'Intercommunalités de France insistent sur l'importance de mettre en œuvre ces trois mesures le plus rapidement possible et demandent au gouvernement d'étudier les autres propositions formulées par le GART pour renforcer durablement le modèle économique de toutes les Autorités Organisatrices de la Mobilité.

Louis Nègre
Président
du GART

Carole Delga
Présidente
de Régions de France

Johanna Rolland
Présidente
de France urbaine

Sébastien Martin
Président
de Intercommunalités de France

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org